

Vélos : garage ou places de stationnement

Dans le cadre du nouveau Plan de Déplacements Doux voté au Conseil Municipal du 19 octobre 2019, la Ville souhaite favoriser l'installation de garages à vélos ou places de stationnement vélos dans les parties communes des résidences collectives privées.

Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Qui êtes-vous ? <input type="radio"/> Propriétaire <input type="radio"/> Syndicats de copropriété
État civil <input type="radio"/> Madame <input type="radio"/> Monsieur
Nom <input type="text"/>
Prénom <input type="text"/>
Adresse <input type="text"/>
Code postal <input type="text"/>
Ville <input type="text"/>
Téléphone <input type="text"/>
Email Email <input type="text"/> Confirmation de l'adresse mail <input type="text"/>
Pièces à fournir Tout document prouvant la légitimité de la copropriété ou le numéro d'immatriculation au registre national des copropriétés <input type="button" value="Choose File"/> No file selected <input type="button" value="Transférer"/> 1 seul fichier. Limité à 20 Mo. Types autorisés : jpg, png, pdf, doc, docx.
La facture acquittée précisant l'achat effectué ou les matériaux utilisés <input type="button" value="Choose File"/> No file selected <input type="button" value="Transférer"/> 1 seul fichier. Limité à 20 Mo. Types autorisés : jpg, png, pdf, doc, docx.
Relevé d'Identité Bancaire au nom du demandeur (RIB) <input type="button" value="Choose File"/> No file selected <input type="button" value="Transférer"/> 1 seul fichier. Limité à 20 Mo. Types autorisés : jpg, png, pdf, doc, docx.
Dossier comprenant les travaux effectués et les caractéristiques techniques demandées (photos, plans, reportage...) <input type="button" value="Choose File"/> No file selected <input type="button" value="Transférer"/> 1 seul fichier. Limité à 20 Mo.

Types autorisés : jpg, png, pdf, doc, docx, zip.

Vos engagements

- Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements précédemment indiqués et avoir pris connaissance des différents règlements d'attribution des primes municipales
- J'accepte de recevoir la notification à l'adresse mail indiquée

Règlement Général de Protection des Données

- J'accepte la politique de confidentialité
<https://www.ville-lamadeleine.fr/politique-de-confidentialite>

Les données personnelles collectées par le biais de ce formulaire sont destinées à être transmises aux agents des services municipaux chargés d'enregistrer, de prendre en compte et de répondre à votre remarque ou demande.

Envoyer

[Service transition écologique](#)

À télécharger

Fichier

[Règlement des primes installation garage à vélos ou places de stationnements dans les collectifs privés \(.pdf - 316.68 Ko\)](#)

À SAVOIR

Afin de vérifier l'éligibilité de la prime selon les **critères techniques**, il est conseillé de transmettre votre projet d'installation en amont pour avis et accompagnement technique de la Ville.

rgba(255,255,255,1)

Installations subventionnées

Dans les immeubles collectifs privés à usage résidentiel construit avant le 25 janvier 2005 :

- Garage à vélos sécurisé en extérieur (badge, clé ou autre mode de contrôle) avec supports d'attaches vélos
- Supports d'attaches vélos libres d'accès et couverts en extérieur
- Supports d'attaches vélos dans un local existant couvert

rgba(255,255,255,1)

Publié le 26 décembre 2019